



Comité international contre la répression

(pour la défense des droits syndicaux et politiques)

A l'attention de Sophie Binet

Secrétaire générale de la Confédération Générale du Travail
263 rue de Paris 93100 MONTREUIL

Paris, le 26 mai 2026

Objet : Message de solidarité du Comité international contre la répression (pour la défense des droits syndicaux et politiques) à Sophie Binet, Secrétaire générale de la CGT.

Chère camarade,

Suite à une première mise en examen pour une prétendue « injure publique », nous apprenons qu'une seconde mise en examen est diligentée à votre encontre, quelques mois plus tard, pour diffamation par l'entreprise TEFAL qui s'estime dénigrée. Les faits concernent des propos tenus pour soutenir une militante syndicaliste, Mme Ourla Belaziz, sanctionnée pour une question posée à son employeur – dans le cadre de l'exercice de son mandat syndical – à propos de la présence de polluants éternels (PFAS) dans les articles de cuisine TEFAL.

Une militante syndicale, comme son mandat l'autorise à le faire, demande des précisions à son employeur sur un risque possible pour les salariés fabriquant ces produits. Elle est sanctionnée. La Secrétaire générale de la CGT dénonce cette répression comme violente. Ce qui n'a rien d'outrancier. Lorsque les entreprises étaient dotées de Comité d'hygiène et de sécurité (CHS/CT), ce type de question entrait totalement dans le cadre des prérogatives desdits comités. De surcroît, le sujet des PFAS ressurgit régulièrement dans le cadre des actuelles recherches sur la santé publique.

Cette deuxième mise en examen, en moins de six mois, démontre clairement une volonté patronale de bâillonner une militante syndicale puis son organisation confédérale. D'autres syndicalistes sont poursuivis pour avoir défendu le droit d'exister du peuple palestinien. Récemment, à Bordeaux, un militant a été mis en examen pour avoir transporté de quoi brandir un drapeau, au motif qu'il aurait pu s'en servir comme « arme par destination ».

.../...

**Comité international contre la répression – Cidr 87, rue du Faubourg St-Denis
75010 PARIS
E-mail: bureaucidr@gmail.com**

Les motifs de ces mises en examen pourraient prêter à rire si les motivations qui les initient n'étaient pas si graves.

Il y a là une volonté de museler, d'effrayer les représentants du personnel dans les entreprises en s'attaquant à vous.

Notre comité, qui réunit des militants des Droits de l'Homme, des syndicalistes de différentes affiliations, des avocats, ... s'était solidarisé en décembre dernier. Il vous adresse à nouveau son soutien fraternel.

Nous exigeons l'abandon immédiat et définitif des poursuites diligentées contre vous et, à travers vous, contre le syndicalisme et – *in fine* – contre nous tous.

Bien fraternellement.

Pour le Bureau du Cicr

Gérard Bauvert, Journaliste honoraire, Président d'Honneur
Gérald Fromager, syndicaliste, Président
Miguel Martinez, Enseignant-chercheur, Secrétaire du Cicr